FUTSAL COL REGLEMENT 71

2023-2024

Le REGLEMENT 71 est la fiche sport avec les précisions si dessous		
REFERENTS DE L'ACTIVITE		VAST BRUNO PEYRABOUT RODOLPHE ZOUAOUI Tohémi (représentant CTA)
ETAPES DU CHAMPIONNAT	Un championnat de DISTRICT débouchant sur une qualification en quart pour la meilleure équipe du district. Pas de limite du nombre d'équipe par établissement. BF et BG = pas de distinction exc et etab. Qualification donnée au SD par les coordos 15 jours avant les rencontres départementales. Sont qualifiées la meilleure équipe de chaque district plus les suivantes au prorata des engagés par district et ceci jusqu'à 16 équipes. (Un championnat Honneur pour les équipes qui ne sont pas qualifiées en championnat départemental).	
CATEGORIE	BENJAMINS	MINIMES
COMPOSITION DES ÉQUIPES	10 compétiteurs maximum sur l'ensemble des championnats B1 B2 B3 MIXITE AUTORISEE jusqu'en INTERDEPARTEMENT	10 compétiteurs maximum sur l'ensemble des championnats - minimes garçons et filles avec M1, M2, C1 (1 C1 maximum sur la feuille de composition d'équipe déposée à l'accueil) + 1 B3 max **1 MF avec les MG seulement jusqu'en départemental (équipe qualifiable aux acad mais sans filles).**
FUTSAL EXC	Plus d'inter-dep en excellence. Direct en ACAD. Mettre en place un calendrier de rencontres départementales. **MF** : G. des Autels CHAROLLES (2 équipes) & A. Franck MONTCHANIN **MG** : G. des Autels CHAROLLES (2 équipes) L. Aragon CHATENOY H. Vincenot LOUHANS St Exupéry MACON (2 équipes) Anne Franck MONTCHANIN R. Vailland SANVIGNES	
TYPE DE JEU	À 5	
JEUNE COACH	1 Jeune Coach NON obligatoire	

Le REGLEMENT 71 est la fiche sport avec les précisions si dessous	
EN CAS D'EGALITE	*Après avoir utilisé les points 1, 2 ,3 et 4 de la fiche sport nationale. Remplacer le point 5 (l'âge par le règlement suivant)* ***Dans le cadre d'un tournoi à 3 équipes,*** *si le 3ème match se déroule entre les 2 équipes qui ont gagné leur 1er match.* *En cas d'égalité à la fin du temps de jeu. Faire une prolongation de 5mn.* *Si l'égalité persiste : tir au but.* ***Dans le cadre d'un tournoi à 4 équipes.*** *Si deux équipes sont à égalité à la fin du tournoi : Match de 5 mn avec le but en or.* *Si l'égalité persiste : tir au but.*
RAPPEL REGLEMENT VOIR REGLEMENT FUTSAL SUR UNSS71	Les protèges tibia sont obligatoires • Il n'y a pas de contact en Futsal. Définition du contact : interférer avec un adversaire pour se procurer le ballon en touchant le joueur avant le ballon. • Les tacles sont interdits dans les duels y compris pour le gardien de but. • Rappel concernant le tacle du gardien de but : Le gardien de but peut sortir dans les pieds de l'attaquant : Si le GB dépossède l'attaquant avec une partie du haut de son corps (au-dessus de la ceinture) alors qu'il est au sol, aucune faute ne sera sifflée. Si le GB dépossède l'attaquant avec une partie du bas de son corps (en-dessous de la ceinture) alors qu'il est au sol, il sera sanctionné par un coup franc direct (pénalty à 7 m si l'action se produit dans la surface de réparation) • Tacle : le tacle hors duel est donc possible en minimes et benjamins, exemple pour "empêcher le ballon de sortir des limites du terrain". Un arbitre peut arbitrer une autre catégorie que la sienne.